

BRESSON

infos

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS

JANVIER 2014 n°16

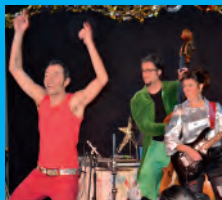


ACTION MUNICIPALE



Nelly VISSEYRIAS
PAGE 6

MANIFESTATIONS



Les Zinzins
PAGE 10

ASSOCIATIONS



UMAC
PAGE 14

BREVES

- Brûlage des déchets verts
- Carte d'identité
- Bibliothèque
- adf38

PAGES 13 - 14 - 15

LE MOT DU MAIRE



Extrait du discours prononcé le 9 janvier 2014 lors de la cérémonie officielle des vœux à la Mairie de Bresson.

Le texte complet du discours est dans le site de Bresson : www.village-de-bresson.fr sous la rubrique Mairie.

« Vous savez que j'ai toujours attaché une grande importance à cette cérémonie des vœux qui permet une fois par an de rassembler les représentants de l'Etat et de ses grands services, les parlementaires, de nombreux élus, des responsables des services publics et d'organismes privés qui participent et concourent tous à la bonne marche de la commune. Je suis en particulier très sensible à la présence de parlementaires, qui, au-delà de l'aspect protocolaire et républicain, témoignent ainsi de leur considération à la commune de Bresson et à ses habitants.

Cette soirée est effectivement la vôtre, habitantes et habitants de Bresson de tous âges, anciens et nouveaux, responsables d'associations, enseignants et entreprises, personnel communal, avec qui je veux partager ce moment de convivialité, de fête, et disons le, aussi d'unité, car sont réunis en une fois l'ensemble des forces vives de la commune. C'est un moment rare de cohésion de notre société et de notre communauté villageoise, car vous concourez tous, malgré la variété de nos convictions, nos différences, parfois nos contradictions à faire émerger un intérêt général que la Municipalité s'efforce de représenter, et qui ne se confond pas avec une addition d'intérêts particuliers.

Depuis une dizaine d'années, de très nombreuses réformes, changements, projets ont impacté et vont encore impacter les collectivités territoriales, en particulier notre agglomération et notre commune, qui est au cœur du débat.

Dès les vœux 2009, après seulement quelques mois d'exercice du mandat municipal, je m'interrogeais sur le fait de savoir si nous serions les derniers élus de plein exercice à Bresson, hypothèse déjà à cette époque la plus vraisemblable, contenue en germe dans les propositions de la réforme Balladur.

Je ne reviendrai pas dans le détail sur tous les épisodes qui se sont déroulés depuis 6 ans, vous en avez été tenu informés presque au jour le jour. Tout a été largement expliqué, commenté, dans chacun de nos bulletins municipaux – pour rédiger mon discours, j'ai repris tous ces bulletins qui ont consacré plus de 10

pages complètes à ce problème, dans le souci de la plus grande transparence et de la meilleure information possible qui ont toujours été une de nos lignes de conduite.

Rappelons simplement que l'opposition majoritaire des communes de la CCSG, dont Bresson, avait permis de transformer la prescription obligatoire de fusion, prise par la Préfet en simple préconisation facultative, et que c'est le revirement, au début de cette année, de Vizille et de 3 autres communes de la CCSG qui a déclenché un processus de votes obligatoires sur le rapprochement immédiat avec la Métro.

**IL NOUS FAUT
À PRÉSENT NOUS
INSCRIRE DANS UNE
DÉMARCHE
CONSTRUCTIVE ET
POSITIVE, AVEC NOS
ATOUTS, ET
SURTOUT NOTRE
DÉTERMINATION
À PRÉSERVER
LES GRANDES
COMPOSANTES
DE NOTRE CADRE
DE VIE.**

Le rapprochement n'a été acquis après une succession de votes, qu'à une voix de majorité, le 31 août dernier. Il s'en est donc fallu de très peu, que nous gardions notre statut et nous sommes fiers d'avoir participé à ce « combat », avec plusieurs maires ici présents.

Mais cette fusion – intégration – absorption – je ne sais quel mot est préférable, est désormais une réalité. Notre entrée est actée depuis le 31 août dernier et officielle depuis le 1er janvier 2014.

Il convient d'en prendre acte, il ne sert plus à rien de regretter le passé, de réécrire l'histoire. Il nous faut à présent nous inscrire dans une démarche constructive et positive, avec nos atouts, et surtout notre détermination à préserver les grandes composantes de notre cadre de vie. Notre force de conviction, de dialogue, de concertation et de propositions seront essentielles.

BRESSON INFOS
JANVIER 2014
N°16



SOMMAIRE

Le mot du Maire	p 2 à 4
Action municipale	p 5 à 7
Manifestations	p 8 à 12
Associations	p 13 à 15
Brèves	p 13-14-15
Etat civil	p 16

Photos Pages 2 et 3 : Les Affiches de Grenoble et du Dauphiné/Dovemed

Comité de rédaction : Joseph Clavier
Mairie de Bresson / 11, Grand rue - 38320 Bresson
Tél. 04 76 25 26 61 - Fax 04 76 25 35 55
E-mail : mairie.bresson@wanadoo.fr
Directeur de la publication : Michel Rebuffet
Réalisation et impression : CEDIGRAPHE à Bresson
Tirage : 450 exemplaires
Dépôt légal : à parution.



Nous serons donc des partenaires attentifs, mais aussi très vigilants et nous ferons tout pour que nos choix puissent être pris en considération.

Comme je le fais chaque année, je vais rapidement résumer ce qui a été fait en 2013 en travaux et investissements de toute sorte dans la commune.

Nous restons en 2013 dans la moyenne de toutes les années précédentes en ce qui concerne le coût de ces investissements : 700 000 € en 2010, 600 000 € en 2011 et 2012, 650 000 € cette année, ce qui reste toujours compatible et adapté à nos capacités d'investissement et à notre budget, sans que cela ait entraîné aucun endettement supplémentaire, bien au contraire, puisque nos réserves financières se sont accrues, ce qui va se révéler bien utile pour les futurs projets déjà envisagés.

Pour reprendre l'essentiel en ce qui concerne les bâtiments, 2013 a vu **la fin de la rénovation totale de nos fours banaux**, en particulier celui du Fiaret, Grande rue, qui a dû être refait entièrement, four proprement dit, charpente, toiture, tout comme la toiture du préau adjacent.

Ces travaux mettent un terme au renouveau de notre patrimoine, dans le respect de la mémoire du village et de son histoire, qu'il s'agisse des fontaines et de nos 3 fours, largement utilisés plusieurs fois par an à leur plus grande satisfaction par toutes nos associations, dans des conditions techniques et d'hygiène irréprochables.

A noter également la rénovation complète, maçonnerie et revêtement en granit, **du double escalier monumental de la fontaine du XVIIIème du parc**, qui a eu lieu cet été et dont sans doute bien peu des personnes se sont rendus compte. Nous nous sommes aperçus tout à fait par hasard que l'ouvrage était sur le point de se rompre en plusieurs endroits et il a fallu agir dans la plus grande urgence devant la gravité des risques.

Mais les travaux les plus importants ont concerné **l'école, travaux de rénovation extérieure**, peinture et bardage en bois totalement pourri de l'ancien bâtiment, et **surtout mise en place d'un bâtiment modulaire** répondant aux besoins d'extension nécessités tant par le problème récurrent de l'absence d'un véritable dortoir pour la sieste de l'école maternelle, que pour les activités qui vont se mettre en place pour la réforme des rythmes scolaires, et permettre ainsi à celle-ci de se dérouler sans heurts.

Ce choix de bâtiment modulaire a été déjà largement expliqué : c'était la seule solution possible d'accroître la surface des locaux, au vu des contraintes urbanistiques liées au PPRT de Pont de Claix, et à la zone d'inondabilité en cas de rupture de barrage, ces 2 contraintes empêchant de droit l'obtention de tout permis de construire pour agrandir l'école. Le bâtiment modulaire n'est en revanche soumis qu'à simple déclaration préalable annuelle, et même si son coût est élevé, il n'y avait pas d'autre choix.

Autres travaux importants **ceux du cimetière**, qui répondent à un devoir de mémoire et de respect pour ceux qui ne sont plus parmi nous. Le carré des « indigents » a été réaménagé, et a permis la création de nouvelles concessions, un caveau commun, ayant permis de recueillir décemment les restes qui étaient dans un état d'abandon total. Toutes les allées de l'ancien cimetière ont été également stabilisées et habillées d'un revêtement de pavés autobloquants.

Citons également l'achèvement de **la réhabilitation des 2 courts de tennis**, qui ont permis la renaissance de l'association Tennis Club, **la sécurisation avec Eybens du Chemin Lagay avec la création de 2 ralentisseurs**, qui ont nécessité le déplacement et la confortation des réseaux existants, travaux qui seront poursuivis par la réalisation de 2 autres ouvrages à programmer avec Eybens, **l'installation du panneau d'information lumineux, la peinture des candélabres** (plus de 100 au total) etc, j'en passe sans doute.

Je n'oublie pas les études importantes du schéma directeur de l'assainissement en cours de réalisation, le plan de prévention du bruit, et les multiples dépenses diverses de matériel et d'équipement pour la mairie, la maison des associations, l'école, les services techniques.

A commencé également tout **le travail préparatoire nécessaire à la réfection du réseau d'eau potable, âgé de près de 80 ans**, avec le choix d'un maître d'œuvre, un premier appel d'offres ayant

permis de pré-sélectionner 7 candidats potentiels et la préparation de l'appel d'offres définitif actuellement en cours. Il s'agit de travaux très lourds, infiniment complexes, compte-tenu de la topographie de Bresson et du très grand nombre de contraintes posées par la présence des nombreux réseaux enterrés déjà existants. La réalisation des travaux devrait s'étaler sur plusieurs exercices, 3 sans doute.

Tout ce que je viens de citer est le fruit d'un travail collectif, d'un travail d'équipe discuté et concerté. Au terme de ces 6 années, je tiens à remercier solennellement toute l'équipe, en particulier Adjoints et Conseillers Municipaux, personnel municipal qui ont pris une part active à ce travail dans tous les domaines, travaux, école, associations, information, personnes âgées, petite enfance, sécurité, et qui ont su mettre au service de tous, compétences, dévouement, et temps.

Rien n'est jamais facile, rien n'est jamais terminé, il faut rester modeste. Je ne peux m'empêcher de réciter une phrase magnifique de N. MANDELA qui disait « qu'après avoir gravi une colline, tout ce qu'on découvre, c'est qu'il reste beaucoup de collines à gravir ». Le combat

quotidien n'est jamais gagné, et vous savez tous d'expérience que la vie n'est faite que de gravissements perpétuels de collines.

Je souhaite enfin rendre hommage à notre personnel et agents qui ont toujours fait preuve de bonne volonté, de dévouement, de disponibilité, et de responsabilité. Le recrutement d'une Directrice Générale des Services, agent de catégorie A, Mme Nelly VISSEYRIAS que je suis heureux de vous présenter, ouvre une nouvelle période. Nous avons déjà tous apprécié ses compétences, et sa faculté d'adaptation.

Mesdames, Messieurs, à l'aube de cette nouvelle année, j'ai une pensée particulière pour toutes les personnes isolées, dans la peine, la maladie et les difficultés. Je sais que plusieurs habitants de Bresson doivent faire face à de lourds problèmes de santé, ou ont eu récemment à supporter des deuils cruels. Soyez assurés de notre compassion et de nos pensées.

Je voudrais en tout cas souhaiter à tous, habitants et habitantes de Bresson, à vos familles, à vos proches, aux acteurs politiques et économiques, aux élus, aux représentants des grandes administra-

tions et à vous, chers collègues et amis, la meilleure année 2014 possible, qu'elle vous apporte santé, sérénité, paix et les nombreux moments de bonheur dont nous avons tous tant besoin.

Je ne faillirai pas à la tradition installée depuis 6 ans d'essayer de qualifier encore une fois ce bonheur si difficile à atteindre auquel nous aspirons tous. Je citerai cette année J.J. Rousseau « il n'y a point de bonheur sans courage ; il ne nous est pas donné, c'est une exigence, un combat de chaque jour ».

Comme je l'avais dit en 2009, j'espère en tout cas avoir fait mentir le grand Sacha GUITRY qui disait, de je ne sais plus qui « Il a longtemps parlé parce qu'il n'avait rien à dire ».

Je vous remercie de votre patience.

Encore Bonne et Heureuse Année



CCAS 10 SEPTEMBRE 2013

Une sortie dans le Bugey

31 personnes ont participé à une sortie dans le Bugey (Ain). Un voyage qui était organisé par le CCAS, représenté par l'Adjointe au Maire, Thérèse Bousquet.

Le groupe s'est rendu à Chanaz (Savoie) pour la visite de la fabrique de spiruline élaborant des produits à base d'algues d'eau douce. Il y eut aussi une dégustation de vin du département avant le déjeuner pris dans une ferme restaurée sur les hauteurs du village.

L'après-midi, embarquement sur le Canal de Savières reliant le lac du Bourget au Rhône. Une sortie qui s'est terminée par la visite commentée d'une torréfaction, dans une ancienne bâtisse réhabilitée en brûlerie.

DL du 13-09-2013 - P. DOCHIER



NOËL DE L'ÉCOLE 17 DÉCEMBRE 2013

Un air de fête à l'école

Quelques jours avant l'heure, c'était Noël pour les enfants. La salle polyvalente avait été soigneusement embellie pour la circonstance par Sylvie Robert et Dominique Morain, aidées du personnel administratif de la mairie. Les tables avaient été dressées et décorées avec goût pour accueillir dans une ambiance festive et chaleureuse petits et grands au goûter offert par la Municipalité et le CCAS de la commune. Rien ne manquait : chocolat chaud, jus de fruits, viennoiseries, mandarines et papillotes.

Fidèle à son habitude, le père Noël est arrivé, comme surgi de nulle part, pour le plus grand bonheur des petits. Après quelques mots adressés aux enfants, il a fait sa distribution de cadeaux.



M^{ME} NELLY VISSEYRIAS, DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES



Depuis le 14 octobre 2013, Mme Nelly Visseyrias a rejoint la Commune de Bresson en tant que Directrice Générale des Services.

Après avoir suivi des études de Droit aux universités Stendhal et Pierre Mendès France, et obtenu sa maîtrise de Droit des Affaires, elle prépare les concours de la Fonction Publique et réussit le concours d'Attaché Territorial en 2004.

Recrutée par la Commune de Montbonnot Saint Martin, elle prend la responsabilité des Affaires Juridiques, des marchés publics, et celle du Service Jeunesse et Sports.

Son expérience et ses compétences, contribueront à la réalisation de nos projets, et amélioreront notre organisation pour continuer à apporter le service le meilleur aux Bressonnais.

Nous sommes heureux de l'accueillir et lui souhaitons bienvenue à Bresson.

NOËL DES SENIORS 19 DÉCEMBRE 2013

Ayant répondu à l'invitation de la Municipalité et du CCAS, 75 convives se sont retrouvés pour partager le repas de Noël dans la salle de la Maison des Associations magnifiquement décorée par le personnel technique et quelques fidèles habitants. Se retrouver, discuter, se rappeler de bons souvenirs, autant de moments forts durant cette journée chaleureuse et conviviale.

Après le mot de bienvenue de Monsieur le Maire, Michel Rebuffet, les convives ont partagé le repas dans une joyeuse ambiance, la bonne humeur était au rendez-vous. Tout au long de l'après-midi, l'orchestre « Le jazz en toute liberté » a donné le ton de la fête aux rythmes de mélodies entraînantes et variées, invitant les amateurs à la danse.

Après cette après-midi festive, les invités sont repartis avec une boîte de chocolat, et un chèque cadeaux.



ELECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX ET DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES 23 ET 30 MARS 2014

Le nombre de membres du conseil municipal est de 15

LE BULLETIN DE VOTE

- Le nombre de **conseillers municipaux** à élire ainsi que la liste des candidats seront affichés dans le bureau de vote. Il n'y a pas de parité homme/femme imposée.

- Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par liste. Il vous sera possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage). Les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement.**
- Contrairement aux précédentes élections municipales, il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate.**

- La liste des personnes candidates dans votre commune sera affichée dans le bureau de vote. Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas.
- Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.

Un suffrage est considéré comme nul si l'enveloppe contient : plusieurs bulletins distincts réunissant plus de noms que de postes à pourvoir, aucun bulletin, ou encore des bulletins comportant des signes distinctifs.

ELECTION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES. REPRÉSENTANT À LA MÉTRO À COMPTER DU 1^{ER} AVRIL 2014

Le nombre de conseillers communautaires attribué à Bresson est de 1, ainsi qu'un suppléant.

Vous n'élirez pas de conseillers communautaires. Seront conseillers communautaires le ou les conseillers municipaux de votre commune figurant en premier dans un tableau qui classera en tête le maire, puis les adjoints, puis les conseillers municipaux selon le nombre de suffrages qu'ils auront recueillis.

DÉROULEMENT DU SCRUTIN

Lors de votre arrivée dans le bureau de vote, un premier contrôle de votre nom sera réalisé afin de vérifier votre qualité d'électeur. Vous prendrez ensuite connaissance des différentes informations affichées sur le panneau d'affichage (liste des candidats, validité des bulletins...).

Vous vous dirigerez vers la table où sont déposés les bulletins et les enveloppes.

Vous vous rendrez obligatoirement et seul dans l'isoloir pour effectuer votre choix.

Vous vous dirigerez vers le bureau central afin de vérifier votre identité. Vous devrez obligatoirement présenter une carte d'identité (valable ou périmée), ou un passeport, permis de conduire, carte de combattant, carte d'invalidité civile ou militaire, carte d'identité de fonctionnaire, carte d'identité de militaire, permis de chasser : tous ces documents doivent comporter votre nom et votre photo.

Vous déposerez ensuite votre enveloppe unique dans l'urne, et vous émargerez sur la liste.

1^{ER} TOUR DE SCRUTIN

Sont élus au 1^{er} tour, les candidats qui réunissent à la fois :

- la majorité absolue (plus de 50 %) des suffrages exprimés (sans les bulletins blancs et nuls),
- un nombre de suffrages égal au quart des électeurs inscrits.

EN CAS DE 2ND TOUR

Pour être élu au 2nd tour, il faut obtenir le plus grand nombre de suffrages, quel que soit le nombre de votants (majorité relative).

En cas d'égalité des voix, le candidat le plus âgé est élu.

LA DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Pour pouvoir se présenter à l'élection, une déclaration de candidature en préfecture est obligatoire au plus tard le 6 mars 2014, pour le 1^{er} tour, et le 25 mars 2014, pour le second.

Les candidats déclarés au 1^{er} tour seront automatiquement déclarés candidats au 2nd tour.

VOTE PAR PROCURATION

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des tours du scrutin, vous pouvez faire établir une procuration au nom d'une personne inscrite sur la liste électorale de la commune. Une personne ne peut avoir à son nom qu'une seule procuration. Vous pouvez l'effectuer dès à présent à la Gendarmerie d'Eybens. Vous avez également la possibilité de compléter un formulaire de demande de procuration en ligne : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14952.do.

Ce formulaire doit être rempli sur ordinateur puis imprimé sur 2 feuilles (l'impression recto/verso ne sera pas valide). Vous devez ensuite l'apporter en Gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

En cas d'impossibilité de vous déplacer en Gendarmerie, vous pouvez les contacter pour qu'une personne se rende à votre domicile afin de réaliser la procuration.

ELECTIONS EUROPÉENNES LE DIMANCHE 25 MAI 2014

PÉTANQUE CLUB BRESSONNAIS

Concours du 22 septembre 2013



En cette première journée d'automne, **54 personnes** s'étaient inscrites au concours en triplettes organisé par le Pétanque Club. Les équipes tirées au sort et renouvelées à chaque partie (3 le matin et 3 l'après-midi) se sont confrontées sous les tilleuls dans une excellente ambiance, ambiance entretenue lors du déjeuner qui rassembla 70 convives dans la grande salle de la M.D.A. Cette année le porcelet grillé avait été choisi comme plat de résistance.

A l'issue des 6 parties, un apéritif offert par le club agrémenta la remise des prix. La générosité des entreprises sollicitées par les organisateurs a permis de remettre un prix à tous les joueurs. Monsieur le Maire était présent pour remettre les prix aux premiers :

- Michel PERES, premier au classement général
- Jean-Claude PEYRASSE, premier Bressonnais (photo ci-dessus).
- Christiane PEYRASSE, première du classement féminin (photo ci-dessus).

COMITÉ D'ANIMATION 29 SEPTEMBRE 2013

36^{ème} édition de la brocante «sous les parapluies»

Les fidèles chineurs du matin étaient au rendez-vous dès 5h00, toutefois le ciel de plus en plus menaçant a certainement dissuadé un bon nombre de visiteurs de venir et les trombes d'eau en fin de matinée ont découragé les plus téméraires.

Les cieux plus cléments dans l'après-midi ont ramené les visiteurs (certes moins nombreux que les années précédentes), au grand bonheur des exposants qui avaient choisi de rester jusqu'au bout.

Le comité d'animation et les 60 bénévoles mobilisés toute la journée sous les parapluies ont géré la situation avec sang froid et professionnalisme, une première pour notre équipe.

Un grand merci à tous.

Les bénévoles sont la clé de la sécurité et du succès des deux grands événements que sont la brocante et le cross des châtaignes, nous vous encourageons vivement à venir rejoindre cette solide et fidèle équipe : comiteanimationbresson@neuf.fr – www.bresson-animation.fr – 06.21.00.86.09.

COMITÉ D'ANIMATION CROSS DES CHÂTAIGNES 2013

36^{ème} édition le 13 octobre 2013

Qui aurait cru à un tel succès avec une météo aussi incertaine ? Effectivement, pour une fois, ce ne fut pas grand beau temps pour le cross des châtaignes mais plutôt un temps bien automnal avec quelques gouttes de temps à autre. Et pourtant, le record de participation (qui datait de 1989, aux dires de Pierre Dauchier, notre correspondant presse locale) est battu : **773 COUREURS !**

Pour être précis : 503 coureurs (dont une vingtaine de marcheurs) ont parcouru 15 ou 9,5 km. 270 adolescents et enfants ont couru dans le parc de la mairie (5 courses différentes).

Le Dauphiné Libéré a titré le lendemain «**Le cross de l'automne**». A juste titre, puisque c'est le cross le plus populaire de l'automne de la région grenobloise. Toutes courses confondues (route, trail, cross...), soit 125 courses en Isère en 2013, Bresson est même à la 14^{ème} place au niveau participation.

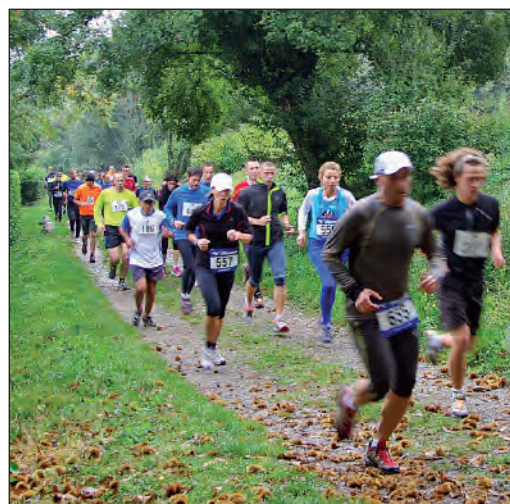
Mais pourquoi autant de coureurs viennent et reviennent à Bresson chaque année ?

La beauté du village et des parcours dans les bois et autour du golf, mais cela ne suffit pas. Ils viennent aussi pour la convivialité grâce aux 60 bénévoles le jour de l'épreuve. Le long du parcours, ils encouragent les coureurs, les ravitaillent...et à l'arrivée, c'est bien sûr, le désormais fameux buffet campagnard lors de la remise des prix, avec cette année, pizzas préparées devant les coureurs et toujours le pain cuit au four du Bois.

Merci aux nombreux coureurs Bressonnais (surtout chez les plus jeunes !) et surtout à tous les bénévoles qui ont fait de cette 36^{ème} édition un vrai succès.

Les résultats complets et toutes les photos sont sur : www.bresson-animation.fr

RENDEZ-VOUS À TOUS POUR LA 37^{ÈME} ÉDITION QUI AURA LIEU LE 12 OCTOBRE 2014



COMITÉ D'ANIMATION 14 DÉCEMBRE 2013

Concerts de Noël

Comme chaque année, le Comité d'Animation de Bresson nous a proposé les traditionnels concerts de Noël.

L'après-midi, après un goûter sous le préau proposé par le Sou des écoles, accompagné d'une petite exposition (Graine de Sable et Valérie Charlon), le groupe **"Les Zinzins"** a su réjouir les enfants (petits et grands !) avec un bal décalé à la Maison des Associations.

Dès 20 heures, c'est dans l'église comble (plus de 120 personnes) que nous attendait **"Terra canta e di done", groupe féminin de polyphonie Corse.**

A l'entracte, chacun a pu déguster un verre de vin chaud...avec un peu de chaleur dégagée par le four à pain du préau.

La soirée s'est achevée avec **"The Riverside Singer" groupe de gospel et negro spiritual**, dans une ambiance rarement vue à l'église de Bresson. Véritable ovation en fin de concert pour ce groupe, qui avec plus de 40 ans d'expérience, a su conquérir l'ensemble des spectateurs.

Encore une fois, le comité a reversé 50% des recettes à l'association humanitaire du village, Graine de Sable.



SOU DES ECOLES LE PÈRE NOËL

Spectacle de Noël pour la maternelle le vendredi 13 décembre



Le Sou des écoles avait donné rendez-vous aux enfants de maternelle dans la salle de motricité de l'école pour assister à un spectacle intitulé « **La nouvelle vie des jouets** ».

C'est avec une attention toute particulière que les enfants ont suivi François, qui détourne les jouets de leur usage habituel. Une cafetière électronique, des toupies deviennent des instruments de musique ... A l'inverse, comme les enfants le font souvent, des objets sont utilisés comme jouets : emballages de jeux, boîtes à bonbons...

Chansons et musiques étaient au rendez-vous dans ce spectacle sur le jeu, l'imaginaire.

Le Père Noël invité par le Sou des écoles le vendredi 20 décembre

La surprise fût grande lorsque les enfants de l'école ont reçu la visite du Père Noël.

Il a commencé par la classe de maternelle, où bien qu'un peu intimidés, les enfants lui ont fait subir un interrogatoire: « où sont tes rennes ?, ton traîneau ?, as-tu reçu ma liste ?, où est ton chapeau ? ». Il a ensuite pu leur distribuer de nombreux cadeaux, à leur grande joie !

Puis il s'est dirigé dans la classe des CE2, CM1 et CM2, où les élèves ont su l'accueillir. Ces derniers ont reçu un jeu de société.

Il a terminé par la classe de CP/CE1, le Père Noël a demandé si le maître était gentil et à l'unanimité, les enfants ont répondu « OUI », soulignant tout de même que les devoirs, « ce n'est pas très marrant ! ». Ils se sont ensuite vus remettre des jeux de société.

Pour remercier ce « vieux » monsieur, les enfants lui ont chanté une chanson « we wish you a merry christmas », en anglais s'il vous plaît !

Ayant beaucoup de travail, Père Noël s'en est allé...

Le Sou des écoles tient à remercier tout particulièrement Mr Courtis, sans qui, cette magie n'aurait pu être si grande.



CLUB DE LA CHÂTAIGNERAIE 16 NOVEMBRE 2013

Vente de caillettes

C'est désormais une tradition et le 16 novembre les visiteurs sont venus très nombreux pour acheter le pain, les caillettes et toutes les bonnes choses gracieusement « confectionnées maison » (confitures, miel, cakes, tartes, biscuits).

Nous remercions tous les bénévoles qui nous ont aidés dans le déroulement de cette journée et tout particulièrement Georges ROBERT pour la confection des caillettes et Jean-Louis BONETTI nôtre boulanger (sur la photo avec Georges Robert dans le rôle du mitron).

Malheureusement cette année notre très chère amie **Paulette Genevrey**, une de nos plus fidèles bénévoles, n'était pas avec nous sous le préau de la Maison des Associations. Au nom de tous les Membres du club de la Châtaigneraie nous lui disons un grand merci pour sa fidélité et notre immense tristesse pour sa disparition trop tôt et trop brutale.



ACCA 18 JANVIER 2014

Boudin à la chaudière

Autre manifestation attendue par les amateurs, la vente de boudins et de pains cuits au four. Samedi 18, les chasseurs et leurs épouses étaient mobilisés dès 5h00 du matin sous le préau de la MDA pour accueillir les premiers visiteurs très matinaux eux aussi et les nombreux autres tout au long de la matinée.



Un grand merci à Georges Robert dont le savoir faire perpétue la tradition paysanne de notre région.

Et toujours, bonne humeur et convivialité assurées autour de la buvette pour cette manifestation.

SOU DES ECOLES

Assemblée Générale du 24 septembre 2013

Le Sou soutient les projets des enseignants

La Présidente, Caroline Mathian a dressé le bilan moral et rappelé les manifestations de l'année écoulée. Isabelle Singh, Trésorière, a présenté le bilan financier et la répartition du budget par classe pour l'année 2013-2014.

Les enseignants ont évoqué leurs nombreux projets :

- notamment un projet pédagogique commun sur les espaces naturels sensibles isérois,
- la mise en place d'un cycle patin à glace à Pôle Sud,
- le maintien du cycle piscine à Flottibulle pour les cycles 2 et 3,

- un cycle ski de fond est aussi envisagé.
- la correspondance avec l'école Bizanet de Grenoble est réitérée pour le cycle 1,
- des sorties aux musées entre autres sont prévues.

Composition du Bureau :

- Présidente : Caroline Mathian
- Vice-Présidente : Edith Lelte
- Secrétaire : Abigail Bauducco
- Vice-Secrétaire : Virginie Rosset
- Trésorière : Isabelle Singh
- Vice Trésorière : Caroline Merle

LE SOU A BESOIN DE VOUS !

INVESTISSEZ-VOUS POUR L'ÉCOLE

Le Sou communique tout au long de l'année les actions sur lesquelles vous pouvez apporter votre soutien. **contact : sou.bresson@hotmail.fr**

PÉTANQUE CLUB BRESSONNAIS

Assemblée Générale du 21 octobre 2013

L'Assemblée Générale annuelle du club s'est tenue le 21 octobre sous la Présidence de Jacques de Carvalho qui, à cette occasion, a demandé à être remplacé dans le rôle de Président.

La saison 2013 a été particulièrement riche en événements, que ce soit en pratique "loisirs" ou en compétition où deux équipes vétérans se sont mesurées aux autres clubs engagés sur toute la saison dans le championnat du comité de l'Isère de notre fédération. Plusieurs équipes se sont engagées également dans les compétitions fédérales.

Les 29 adhérents présents ou représentés ont exprimé leur satisfaction sur la gestion du club en approuvant à l'unanimité les rap-

ports présentés et donné quitus au trésorier. Après l'élection d'un nouveau membre, le **Bureau du club** est dorénavant composé de :

- Président : Jean-Marie Rimé,
- Vice-Président : Gérard Lancine,
- Trésorière : Christiane Peyrassé,
- Trésorier adjoint : Gérard Lambert,
- Secrétaire : Michel Charbonneau,
- Membre du bureau : Jean-Jacques Giana.

Au terme de 3 années de fonctionnement, en 2013 le club comptait 46 sociétaires et quelques invités, preuve de son dynamisme. Même si le niveau sportif a bien progressé depuis sa création, chacun peut y trouver son compte et partager de bons moments de convivialité.

NOUS SERONS HEUREUX D'ACCUEILLIR TOUS LES BRESSONNAIS ET BRESSONNAISES INTÉRESSÉS.

Pour la saison 2014, nous comptons déjà 10 féminines inscrites !

- Tarif des cartes sociétaires 2014 : 12 € • Licence : 40 €

Merci de prendre contact avec l'un des membres du Bureau.

LA PRÉFECTURE DE L'ISÈRE INTERDIT DE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS

Depuis plusieurs années, la région Rhône-Alpes connaît de fréquents épisodes de grande ampleur de pollution aux particules fines, liés au gaz d'échappement, mais aussi aux feux de jardin et de déchets verts. Toutes les zones de la région iséroise sont touchées, agglomérations, vallées alpines et zones rurales. Localement, les effets des feux de jardin peuvent être aggravés si les conditions météorologiques et/ou topographiques sont défavorables.

Les feux sont responsables de 50 à 70 % de la pollution carbonée.

En région grenobloise, la combustion de biomasse (usage du bois comme combustible, feux agricoles et feux de jardin) est responsable de 50 à 70 % de la pollution carbonée hivernale, cela cause des problèmes sanitaires conséquents. Ainsi en France, la mauvaise qualité de l'air provoque 42 222 décès par an et une réduction de 5 à 7 mois de l'espérance de vie ; elle est aussi à l'origine de bronchites chroniques, affections respiratoires, voire de problèmes de santé plus graves. La Préfecture de l'Isère rappelle que le principe général devient l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts, même dans les communes rurales. Les déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie. Selon Air Rhône-Alpes, brûler à l'air libre 50 kg de végétaux verts dégage autant de particules nocives que 3 mois de chauffage d'un pavillon avec chaudière au fioul, ou près de 6 000 km parcourus par une voiture diesel récente.

L'arrêté préfectoral n°2013-332-0020, en date du 18 novembre 2013, instaure donc en Isère le principe de l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets végétaux (hors activités agricoles et forestières), en vue de préserver la qualité de l'air.

LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ EST VALIDE 15 ANS À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2014

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures. L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures.

Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Si vous projetez de voyager avec votre carte nationale d'identité, il est recommandé de consulter au préalable la rubrique Conseils aux voyageurs du ministère des Affaires étrangères.

NOUVEAUX HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Depuis le 8 janvier 2014, la bibliothèque est ouverte uniquement le mercredi :

- de 10h à 12h15
- et de 17h à 19h

UMAC SECTION BRESSON

Cérémonie du 11 novembre 2013

Plus d'une centaine de Bressonnais, adultes et enfants, se sont rendus au Monument aux Morts à l'occasion du 95^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918. Étaient également présents à cette cérémonie un certain nombre d'élus, un représentant de la gendarmerie d'Eybens, ainsi que les enseignants accompagnant les élèves. C'est un devoir de mémoire qui se perpétue et que les générations présentes et à venir doivent continuer à honorer.

Après le dépôt d'une gerbe, l'appel aux morts, la minute de silence, la sonnerie aux morts et la Marseillaise, le message de l'Union Française des Anciens

Combattants a été lu par les élèves de l'Ecole de Bresson.

Ont suivis quelques mots du Président de l'UMAC, Ladislav HORVATH et la prise de parole par le Maire Michel REBUFFET pour d'une part lire le message du secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et d'autre part retracer la vie de la Commune.

À l'invitation du Maire, tout le monde s'est retrouvé autour du verre de l'amitié offert par la commune à la Maison des Associations. Un repas convivial a également été servi aux personnes qui s'étaient inscrites.



LUD'ANIM

L'Association Lud'Anim vous présente ses Meilleurs Vœux pour 2014. Que cette année vous apporte santé, bonheur, joie et des moments riches de partages. Pour 2014 l'Association Lud'Anim vous propose différents temps de rencontres et partages à travers des ateliers à thèmes.

ATELIER AUTOUR DE LA DANSE :

Un moment de convivialité autour de la musique, du mouvement.

Atelier animé par Raymonde PERNIOLA (jeudi soir ou samedi matin).

ATELIERS BIEN-ÊTRE AU QUOTIDIEN :

«Bon pied bon œil» pour être en forme dès le matin, activer les grandes fonctions, dynamiser son corps.

«Favoriser la digestion» grâce à des outils pratiques simples à mettre en place au quotidien.

«Bien Préparer sa nuit» pour favoriser un bon sommeil.

«Comprendre les maux de dos» et adopter des comportements sécuritaires.

Ateliers animés par Raymonde PERNIOLA (samedi matin ou vendredi après-midi).

ATELIERS RELATIONS ET JEUX DE POUVOIR :

Aujourd'hui de nombreuses raisons font que la vie au travail ou à la maison se transforment en véritable cauchemar. Surmenage, environnement inadapté, difficultés relationnelles, manque de reconnaissance, malaise dans la communication sont les causes les plus récurrentes.

Afin de ne plus se sentir démunis face aux relations et jeux de pouvoir qui s'exercent. Afin de désamorcer les maladroites et les manques de savoir dire,

Afin de prévenir les burn-out, les somatisations diverses, les dépressions ou autres maux.

Ateliers animés en soirées par Raymonde PERNIOLA et Ophélie BOUAK.

RENSEIGNEMENTS :
rayperniola@orange.fr
 06 89 87 47 61

ATELIER DES 3A

L'atelier d'arts plastiques de Bresson "les 3A", vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2014.

Nous vous rappelons que vous pouvez voir les œuvres de nos artistes, pratiquement tout au long de l'année à la mairie, salle des mariages, aux heures d'ouverture de la mairie.

A partir du 3 janvier, les œuvres de cinq

de nos artistes contemporains resteront exposées sur les murs de la mairie pendant environ 3 mois. Prochain rendez-vous pour le vernissage le 22 mai.

Vous pouvez nous rencontrer à l'atelier tous les mercredis de 14h à 21h.

POUR EN SAVOIR PLUS : josyzampieri@orange.fr ou tél : 06.78.70.31.64

GRAINE DE SABLE

Réalisations et projets humanitaires Niger

L'année 2013 a été une année riche en réalisations humanitaires. En effet par le partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhône Alpes, le SIERG (Syndicat Intercommunal de la Région Grenobloise), et la Mairie de Bresson nous avons pu réaliser en 2013 : 4 puits équipés chacun d'une pompe manuelle. Les villages de Ngheidane 800 habitants, d'Emi-Nlnzarag 1065 habitants, Gabon- Gari 2 000 habitants, de Bardek 750 habitants dans la région d'Agadez ont désormais accès à l'eau potable. Ainsi, c'est 4 615 personnes qui bénéficient de meilleures conditions de vie et de santé. Nous avons par l'achat de semences soutenu le redémarrage de l'activité de maraîchage de familles sinistrées suite aux inondations de l'été 2013 et par l'achat de fournitures scolaires soutenus la scolarisation de 80 élèves. Une mission d'évaluation de nos réalisations au Niger a été menée en août 2013 et 9 puits ont été visités. Les résultats sont encourageants car tous les puits équipés d'une pompe manuelle fonctionnent.

En 2014 des aménagements complémentaires sont envisagés pour 3 puits. Un moulin à grains sera implanté dans le village de Tanout Nguedane et des fournitures scolaires sont prévues pour l'école du village d'Imassakane. Nous continuerons à soutenir l'activité de la coopérative des forgerons bijoutier d'Iferou ne en accueillant leur délégué chaque année et en favorisant la vente de bijoux touaregs en Isère.

Ces actions sont possibles grâce à la générosité des donateurs qui constituent la première ressource du budget de l'association.

tion, et autres échanges divers tels que la vente de produits et l'organisation de manifestations culturelles et humanitaires.

Nous remercions ceux et celles qui par leur générosité et leur disponibilité concourent aux réalisations humanitaires au Niger. Nous remercions les associations de Bresson qui s'impliquent en tant que relais de l'information, et plus particulièrement le comité d'animation qui a reversé 280€ des recettes du concert de Noël 2013. Nous remercions les groupes de : musiciens, chanteurs, conteurs et de théâtre qui ont mis leur talent artistique au service de l'humanitaire.

Merci aux bressonnais qui sont entrés concrètement dans la chaîne de solidarité par leur don et leur participation aux manifestations culturelles que nous proposons.

Merci au Conseil Général pour son soutien financier de GDS38 nous permet d'acquérir les moyens nécessaires au développement de l'association.

Cette chaîne de solidarité, de partage et d'amitié est pour Graine de Sable un encouragement permanent à poursuivre son action humanitaire au Niger dans la région d'Agadez.

N'hésitez plus...Venez Agrandir la Chaîne de Solidarité.

Adhésion : 10 € Don : montant à l'appréciation du donateur (déductible des impôts à hauteur de 66%).

Pour plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec nous.

Attention, nouvelle adresse e-mail : graine2sable38@gmail.com



L'AIDE A DOMICILE UN SOUTIEN TEMPORAIRE

Dans la vie d'une famille, il y a parfois des passages plus difficiles que d'autres où vous pouvez vous sentir débordé par les événements. L'aide à domicile peut vous permettre de reprendre la situation en main.

Accueillir le petit dernier dans la famille tout en s'occupant de ses frères et sœurs en bas âge, apprendre à vivre seul(e) avec ses enfants après une séparation ou un décès, faire face au quotidien pendant une convalescence... Autant de moments de vie pendant lesquels une famille peut avoir besoin d'un coup de main et des conseils d'une aide à domicile pour une transition positive et un retour à l'équilibre.

Limitée dans le temps :

L'aide à domicile n'intervient que de façon ponctuelle pour aider la famille à faire face à la difficulté du moment. Elle ne peut pas devenir un mode de garde ou une aide ménagère sur le long terme.

Une aide, pas un droit :

Le financement de l'aide à domicile étant limité, seules les familles qui répondent aux conditions d'attribution (en fonction de leur situation de vie et de la difficulté à laquelle elles font face) y ont droit. C'est un travailleur social, ou directement l'association d'aide à domicile, qui vous confirmera si vous pouvez en bénéficier.

Un coût modéré :

La CAF verse des aides à des associations d'aide à domicile qui, en contrepartie, allègent le coût facturé aux familles. La participation demandée dépend du quotient familial de la famille.

Professionnels de l'aide à domicile : qui sont-ils ?

Le Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF). Il favorise l'autonomie des familles, conseille et participe aux activités courantes : entretien de la maison, gestion du budget, soutien des parents dans leur rôle éducatif ...

L'Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS) Il participe directement à la réalisation des tâches de la vie quotidienne : préparation des repas, entretien du linge et du logement, accompagnement des enfants à l'école, ...

Pour tout renseignement, contacter le CCAS de Bresson.

Naissances – Décès

BIENVENUE DANS LA COMMUNE

– **Théo, Christophe, Franck, Daniel ARCHER** né le **17 décembre 2013**, de Laurent ARCHER et Rosine NICOD, domiciliés 1 rue du Fiaret.

SINCÈRES CONDOLÉANCES

– **Mme GOIRON épouse GENEVREY Paulette**, décédée le 4 novembre 2013
 – **Mme FRIEDMANN épouse ORGANISTKA Renée-Marie**, décédée le 21 janvier 2014

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes hommes et les jeunes femmes qui atteignent l'âge de 16 ans, doivent se présenter en Mairie **dans le mois qui suit leurs 16 ans** afin de se faire recenser en vue de la **Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)**.

SE MUNIR DU LIVRET DE FAMILLE ET DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ.

Demandes de permis

DOSSIER	DEMANDEUR	DESCRIPTIF
DP	Mairie de BRESSON	Installation d'un module préfabriqué à l'école.
DP	M. FOURRIER François	Agrandissement et modification d'un toit couvrant une terrasse.
DP	Mme GANDAUBERT Magali	Changement de fenêtres et porte principale en PVC et aluminium.
DP	M. HIERLE Vivien	Remplacement des planches de rives en bois par de l'aluminium.
DP	ERDF	Création d'un poste de transformation déplaçable à enveloppe de béton.
DP	M. DE GAUDEMARIS Antoine	Coupe et abattage d'arbres.
DP	SCI DES SCELLES	Coupe et abattage d'arbres.

AGENDA 2014 DES MANIFESTATIONS

FÉVRIER

- **06** : Stage « Autour de la danse » - 20h15/22h30 - Lud'Anim - MDA
- **07** : Soirée Jeux de société - 19h30 - Pétanque Club Bressonnais - MDA
- **08 et 09** : Rencontre d'enfants - 14h/18h - Paroisse - MDA
- **13** : Assemblée Générale - 10h/18h - UMAC - MDA
- **18** : Soirée à thème « Livre photo » - 18h30/21h - Adémir - MDA
- **26** : Assemblée Générale - 18h/20h - Adémir - MDA

MARS

- **08 et 09** : Préparation de mariages - 9h/17h - Paroisse - MDA
- **16 et 17** : Atelier - Atelier 3A - Maison communale
- **22** : Pièce de Théâtre - 20h30 - Comité d'animation - MDA
- **24** : Concours - 13h/18h - Pétanque Club Bressonnais - Parc Mairie
- **27** : Repas - Club de la Châtaigneraie - MDA
- **28** : Assemblée Générale - 19h - Graine de Sable 38 - MDA

AVRIL

- **12** : Soirée culturelle et humanitaire - 19h30 - Graine de Sable 38 - MDA
- **16** : Assemblée Générale - 20h30 - Comité d'animation - MDA
- **25** : Assemblée Générale - 18h30 - ACCA - MDA

MAI

- **08** : Cérémonie - Repas - MDA
- **18** : Concours Handi-sport - Journée - Pétanque Club Bressonnais - Parc Mairie
- **23** : Vernissage - Atelier des 3 A - 18h30 - Salle des mariages
- **27** : Concours Inter Club - Journée - Pétanque Club Bressonnais - Parc Mairie

JUIN

- **14** : Manifestation estivale - Journée - Graine de Sable 38 - Parc Mairie
- **17** : Championnat des clubs - Journée - Pétanque Club Bressonnais - Parc Mairie
- **21 ou 27** : Fête du tennis - Matinée - Association Tennis Bresson - Terrain de Tennis

JUIN

- **21** : Concours mixte - 13h/19h - Pétanque Club Bressonnais - Parc Mairie
- **21** : Fête de la Musique - Soirée - Comité d'animation - Parc Mairie
- **26** : Voyage - Journée - Club de la Châtaigneraie
- **27** : Kermesse - 16h30 - Sou des Ecoles - Ecole
- **28** : Concours sociétaires - Journée - Pétanque Club Bressonnais - Parc Mairie

JUILLET

- **18** : Cinéma en plein air - 21h30 - Comité d'Animation - Parc Mairie
- **25** : Concours sociétaires - Soirée - Pétanque Club Bressonnais - Parc Mairie

AOÛT

- **30** : Championnet des clubs - Journée - Pétanque Club Bressonnais - Parc Mairie

SEPTEMBRE

- **10** : Réunion publique préparation brocante / cross - 20h30 - Comité d'Animation - MDA
- **21** : Concours du village - Journée - Pétanque Club Bressonnais - Parc Mairie
- **28** : Brocante - Journée - Comité d'Animation - Parc Mairie

OCTOBRE

- **08** : Réunion publique préparation cross - 20h30 - Comité d'Animation - MDA
- **12** : Cross des Châtaignes - Journée - Comité d'Animation - Parc Mairie
- **15** : Voyage - Journée - Club de la Châtaigneraie
- **20** : Assemblée Générale - 18h00 - Pétanque Club Bressonnais - MDA

NOVEMBRE

- **11** : Cérémonie - 10h45 - UMAC - MDA
- **22** : Fête des bénévoles - Soirée - Comité d'Animation
- Vente de caillettes - Club de la Châtaigneraie - Matinée - MDA

DÉCEMBRE

- **13** : Fête de Noël : animation enfants + concerts - Comité d'Animation - MDA/Eglise